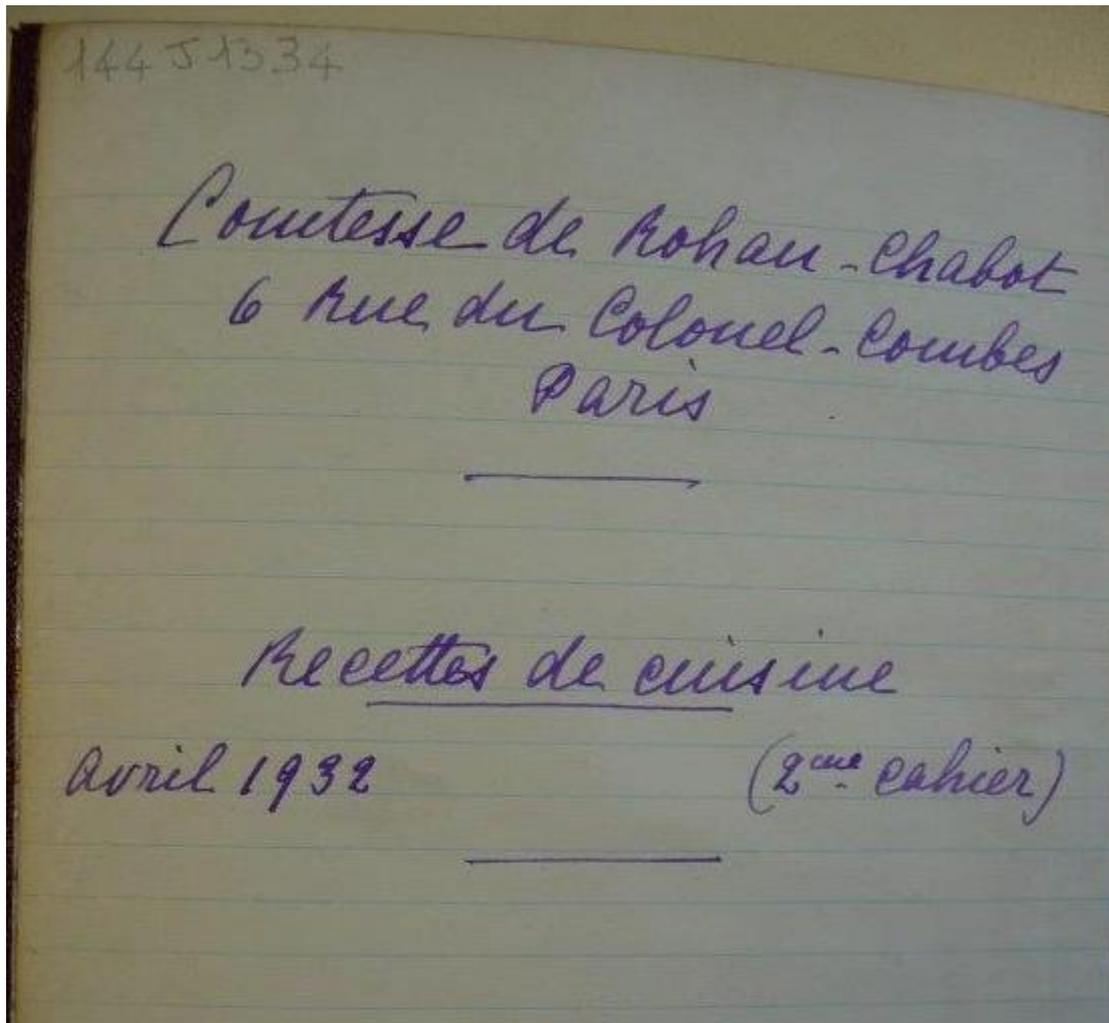


Prière d'insérer

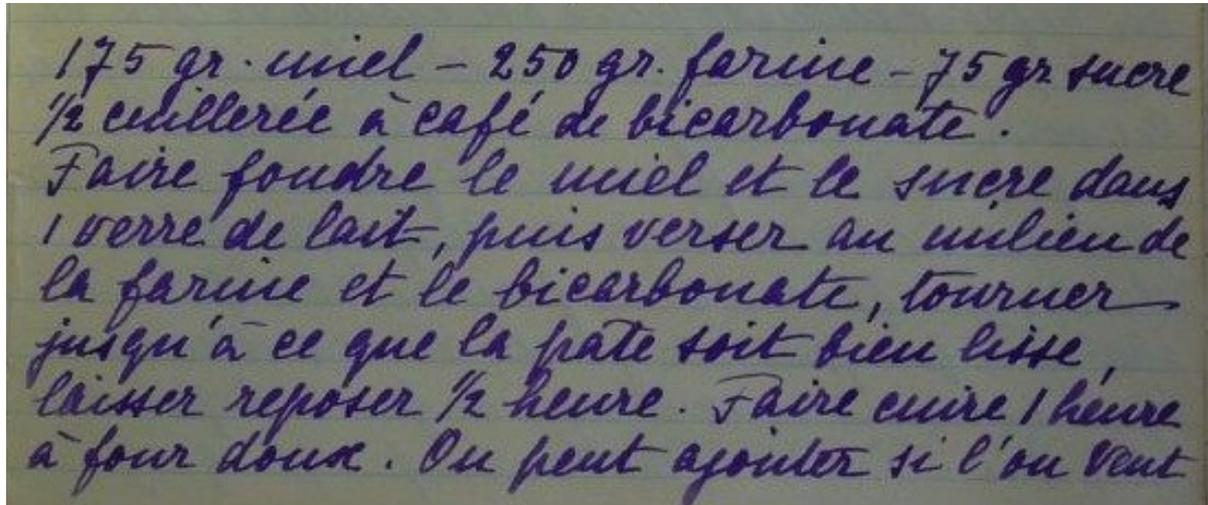


Et si les recettes de la Marquise de Maillé reprenaient vie ?

Voici là un challenge bien inspiré que nous proposons l'Association Festival de La Motte Tilly et le château éponyme : Un concours de pâtisserie largement ouvert à tous, pour exécuter ou interpréter à son goût une des recettes de la Marquise de Maillé, Comtesse Aliette de Rohan Chabot : Celle du pain d'épices communément appelé « Pain au miel »

Ce concours a été inspiré d'une découverte aux Archives départementales des livres de recettes que la Marquise avait rédigé, notamment en 1932.

Dans un des volumes de ces livres de gourmandises se trouve celle du pain d'épices.



Il ne manquait qu'un cadre pour refaire revivre cette recette et ce sera lors des « Gourmandises de La Motte Tilly » qui se tiendront les 26 et 27 août prochains au château de La Motte Tilly.

Largement ouvert à tous, ce concours permettra aux candidats, soit d'exécuter à la lettre la recette de la Marquise, soit de l'interpréter à sa manière. La composition en est très simple :

175 g de miel, 250 g de farine, 75 g de sucre, 1/2 cuillerée à café de bicarbonate.

Les candidats devront s'inscrire préalablement, par téléphone ou mail directement au château :

Tel 03 25 39 99 67, mail : chateau-mottetilly@monuments-nationaux.fr.

Ils pourront présenter leurs gâteaux aux « Gourmandises de La Motte Tilly » le dimanche 27 août 2023 entre 12h et 14h30 (dernier délai).

Les desserts seront photographiés et mis à disposition du jury.

Le concours débutera à 15h.

Un jury de 5 personnes, présidé par le chef Lionel Serret, goûtera à l'aveugle les gâteaux et désignera 3 vainqueurs auxquels les lots suivants seront offerts :

- 1er prix : Panier pique-nique pour deux provenant de la Rosita à Nogent sur Seine et un livre culinaire du château
- 2ème prix : Un magnum de champagne et un livre culinaire du château
- 3ème prix : 1 jus de pomme et 1 bouteille de cidre ainsi qu'un livre culinaire

C'est l'occasion pour rappeler que les « Gourmandises de La Motte Tilly » se tiendront, pour la 2^e année consécutive au Château de La Motte Tilly les 26 et 27 août prochains. Le samedi 26, un concert de jazz clôturera en musique la première journée entre 19 et 21 heures. Concert gratuit pour tous les visiteurs des « Gourmandises de La Motte Tilly » ayant acquitté le droit d'entrée des Gourmandises de 6€.

Une cinquantaine de producteurs du terroir Audois présenteront et feront goûter leurs spécialités et cette année toutes les animations seront gratuites, y compris les visites du château, les tours à poney ou en barque, et bien d'autres.

Buvette et restauration payante sur place

Une grande loterie dotée de 1.000 € de prix sera organisée les deux jours.

Tous les détails sur le site des organisateurs : www.patrimoine-lamottetilly.fr

Informations pratiques

Dates : 26 et 27 Août 2023 - Horaires : 10 à 18 heures.

Nocturne concert le samedi de 19h à 21h

Lieu : Domaine du Château de La Motte Tilly - Prix de l'entrée : 6 € - Animations gratuites

Dégustations offertes par les exposants - Restauration payante place

Château de la Motte Tilly

GOURMANDISES DE LA MOTTE TILLY

**26/27
AOUT 2023**

PRODUITS DU TERROIR
DÉGUSTATIONS, ANIMATIONS
PROMENADES EN BARIQUE & À PONEY
CONCERT DE JAZZ EN NOCTURNE

Samedi 10h00 - 21h00 (Concert à 19h00)
Dimanche 10h00 - 18h00

Entrée 6 € (gratuit pour les - de 18 ans)



Festival d'été
Château de La Motte Tilly



Festival d'été
Château de La Motte Tilly



Organisateur et RP : Festival de La Motte Tilly
1, rue de la Croix des Champs – 10400 LA MOTTE TILLY
lamottetilly@gmail.com – 06 08 75 16 16